

Joseph De Gryse raconte

L'initiation et la leçon majeure me viennent sans doute du plateau du Heysel à Bruxelles, lieu qui a accueilli plusieurs expositions universelles
Les restes de l'exposition de 1935, recouverts de végétation spontanée, étaient le terrain de jeux et d'aventure des jeunes des quartiers environnants.



(photo A)

L'amphithéâtre de verdure qui en faisait partie, conçu par l'architecte-paysagiste Buysens, était notre château à défendre, la racaille voisine, la montagne à conquérir.

L'étang du parc d'Osseghem qui arrivait jusqu'au pied de la scène de l'amphithéâtre, nous permettait d'aborder le «château» imaginaire par l'eau, en utilisant un radeau de fortune. L'eau invitait aussi à la pêche aux goujons et aux perches entre les phragmites et massettes qui avaient eu le temps de coloniser les berges.

La mémoire des lieux était la leçon reçue.
Le respect des lieux était l'attitude à prendre. Ce qui fut fait plus tard.

Mon oncle Mathieu chez qui, tout petit, je jouais au jardinier, faisait partie de l'équipe Buysens pendant les travaux pour l'exposition de 1935 et c'est sans doute lui qui m'a passé le virus du paysagisme ... « maladie contagieuse » dont le maître Buysens était atteint.

J'avais aussi chez mon père – nous habitons en lisière de la cité-jardin des années '20 – un petit lopin de terre que j'approvisionnais en végétaux en les collectionnant sous forme d'un petit jardin botanique horticole et d'une petite pièce d'eau de quelques mètres carrés. Le fond était tapissé de pestes d'eau et les bords végétalisés par des massettes en pots immergés, plantes prélevées « gentiment » dans l'étang du parc d'Osseghem.

Le virus inoculé, la « maladie » s'est vraiment déclarée après une incubation latente et longue.

En 1948, mon père décida de m'inscrire au lycée horticole le plus proche et c'est là que, plus tard, subjugué par la bibliothèque, et principalement par le livre d'A.

Alphand (Les promenades de Paris) gardé jalousement sous vitrine, que ma décision fut prise : je deviendrai dessinateur de parcs et jardins.

Dix ans après la création de l'IFLA – nous sommes en 1958 – les premiers diplômés en architecture de jardin et du paysage sortent des écoles belges. J'en faisais partie.

Aujourd'hui, 50 ans plus tard, je me rappelle aussi les quelques années passées, après mes études, dans les pays limitrophes, principalement en France et en Hollande, où j'ai subi positivement des hommes de jardins, puis ceux du paysage, J. Graef à Orléans, J. Schipper à Schiedam-Rotterdam, A. Mos à Amsterdam à des échelles urbaines de plus en plus grandes pour arriver à être dirigé par M. Vroom à peine un peu plus âgé que moi, mais formé autrement par les universités hollandaises (il était le disciple du précurseur J.T.P. Bijhouwer).

Pour la première fois, j'avais la possibilité de travailler sur un quartier de la ville d'Amsterdam traité en entier, en dépassant même les limites du plan de structure que le Prof. Van Eesteren avait mis en place en 1934.

De retour au pays, j'ai essayé de faire le bilan des rencontres et des influences subies et de me fixer des priorités pour remédier aux manquements constatés chez moi et dans mon pays par simple comparaison.

Je constate que les priorités étaient présentes dès mon retour :

- partager le savoir et le savoir-faire acquis à l'étranger par l'enseignement et l'organisation de journées d'études, colloques et congrès
- moderniser l'ABAJ (Association Belge des Architectes de Jardins) en l'adaptant et en ajoutant le mot « paysage » (P) à la fonction et aux objectifs de l'Association Belge, quitte à enlever le J de jardins plus tard et être disponible pour toute association professionnelle nationale ou internationale dont les objectifs sont similaires.
- pratiquer et exercer en tant qu'auteur de projet de l'espace public et privé au-delà de l'environnement immédiat et passer à l'échelle du paysage rural et urbain, sans dénigrer l'échelle humaine.

Tout au long de ma carrière, les trois priorités, devenues des attitudes, voire des réflexes, ont conditionné mes activités tant au niveau professionnel, associatif qu'académique.

Entretiens, d'autres événements, et non des moindres, m'ont influencé : après les exigences estudiantines transformées en exigences sociales de participation, les événements de 1968 en France puis en Europe ont influencé les préparatifs du congrès de l'IFLA de 1972 que René Pechère devait organiser à Bruxelles pour le compte de l'ABAJP. Les étudiants étaient partie prenante dans un des plus beaux et des plus intéressants congrès de l'IFLA, mais pas sans les exigences particulières : les étudiants - candidats paysagistes - voulaient absolument participer et être actifs dans le congrès.

Enfin le paysagisme actif - le traitement du grand paysage, soit le paysage pris dans sa globalité - était entré dans mon pays et est venu soutenir les idées et les rêves de la nouvelle génération de paysagistes.

C'est une coïncidence que mon éducation commence au moment de la naissance de l'IFLA (1948) et que ma carrière débute en 1958, l'année de l'exposition universelle où René Pechère est au sommet de son art : l'aménagement des jardins éphémères qui occupent les espaces ouverts de l'exposition.

L'indépendance et l'autonomie du paysagisme belge débute réellement et prend son envol.

La loi sur la reconstruction des dommages de guerre (1946) est dépassée. René Pechère ouvre les portes des ministères et propose de créer un plan vert national. On refait les paysages urbains au moment où l'association belge des architectes de jardins a un peu plus de 20 ans d'activité. Auparavant, sous le Roi Léopold II, l'influence de pays voisins, la France et l'Allemagne, était grande : les auteurs de projet germanique et latins Keilig, Vacherot, Lainé et bien d'autres avaient déjà dépassé l'échelle du parc en incorporant les abords et en dépassant les limites des lieux. Ils travaillent à Bruxelles. Ils ont dessiné les grands parcs et permis l'arrivée réactionnaire des Caneel-Claes et Van der Swaelmen, paysagistes belges de renom. Le sens de l'art était la leçon reçue, le respect de la beauté, l'attitude à prendre. Ce qui fut fait.

Mais les réflexions au niveau de la phytosociologie et de l'écologie étaient encore absentes. Il était donc justifié que je les injecte dans le processus de la planologie et dans les programmes de l'enseignement en me rappelant la Hollande où le jeu de la nature au-delà du « romantisme » paysagé était d'application à Amsterdam, plus précisément à Amstelveen où le petit parc « Jacob Thysse » faisait partie de mes pèlerinages dominicaux.

Le respect de la vie était la leçon reçue, le sens de l'écologie l'attitude à prendre. Ce qui fut fait.

Le schéma et les leçons tirés m'ont conduit très tôt :

- à l'enseignement pour finir chez ceux qui en avaient le plus besoin : les étudiants en architecture de bâtiment et en urbanisme, sans oublier les futurs collègues architectes paysagistes en insistant depuis 1962, l'année de mon retour au pays, sur la nécessité de prolonger et de modifier fortement les études de paysagiste. Ce qui fut enfin fait ... 35 ans plus tard, à Gembloux.
- à la vie associative comme entre autres président de l'ABAJP, président-fondateur de l'asbl L.I., puis délégué de l'ABAJP auprès de l'IFLA pour y être également trésorier, et président du Conseil européen, ce qui m'a poussé à faire naître l'EFLA ... pour dynamiser le Conseil européen de l'IFLA et collaborer à la naissance de Landscape Architecture Europe (LAE).
- à créer des bureaux de recherches et d'études pluridisciplinaires où le paysage, la ville, la nature et l'architecture s'interpénètrent sous le libellé D+A Planning, D+A Consult et D+A International entre autres et donner toutes les chances de développement aux associations de personnes et de bureaux d'études au sein de l'Union Européenne.
 - o L'agence D+A Consult avec A. Adams (né en 1947) où le paysage urbain est traité pour la première fois par ordinateur (1989) pour l'artère historique longue de 3 km « l'avenue Louise » à Bruxelles. La méfiance envers ces « machines » était telle que la même étude fut faite au sein du même bureau par le dessin classique et la recherche pour comparer les deux projets, ce qui nous a permis de basculer définitivement dans la technologie informatique du jour au lendemain.

- Puis, pour des raisons juridiques et d'autonomie culturelle liées à notre pays, le bureau d'études D+A International a vu le jour où Serge Colin, formé à l'ordinateur depuis ses 18 ans (né en 1972) a rejoint le groupe et a pris la responsabilité globale et la commande, en tant qu'architecte et urbaniste, du Bureau D+A International dont la philosophie de base : « le paysage est », est le moteur.

Dans ce dernier bureau d'études, toute approche, qu'elle soit technique, esthétique ou planologique débute par l'étude très approfondie du paysage tant au niveau des biotopes humains qu'au niveau des potentialités écologiques et éthologiques, en ce compris le comportement : le paysage est le cadre de vie de l'homme. C'est l'article déterminant de la Charte du Paysage que j'ai rédigée en 1979 et présentée au Grand Conseil de l'IFLA à Cambridge, il y a plus d'un quart de siècle. D+A International a gardé cette Charte comme gouverne devenue attitude et réflexe. Aujourd'hui dépassée par la Convention Européenne du Paysage, elle reste d'application malgré son âge et est la « directive », le guide du bureau D+A International.

La Charte du Paysage se développe comme suit :

Base fondamentale :

*Le paysage ne connaît ni limites administratives, ni juridiques, ni politiques.
Le paysage est le cadre de la vie de l'homme.*

Priorités

*Le paysage doit être le reflet de l'action de l'homme.
L'action de l'homme dans "son" paysage doit être la "maintenance" de la vie.
Le paysage doit permettre l'épanouissement de l'individu.
Il doit être le reflet du conscient et du spontané.*

Conservation

*Le patrimoine des paysages "naturels" doit être répertorié, conservé et géré.
Le patrimoine des paysages "historiques" doit être répertorié, conservé et géré.*

Paysage / Homme

*Le paysage doit être l'image de la maîtrise de l'aménagement sécurisant.
Le paysage doit être le reflet de ses habitants-occupants, donc être authentique.
Le paysage doit favoriser la communication et impliquer la participation.
Le paysage-temps-environnement doit être à la fois le reflet de la liberté et de la contrainte, où l'intérêt collectif l'emporte sur l'intérêt privé.*

Cette Charte, primitivement destinée à la Fédération Internationale, est devenue la base de toute action du bureau d'études D+A International, et ce quelque soit la surface traitée.

Voici quelques applications.

Nous nous limitons ici volontairement à trois dossiers traités par nos soins. Ces dossiers couvrent différents types de paysage urbain.

- Le premier : un tronçon vert et bleu dans le parcsystème bruxellois.
- Le deuxième : le projet d'une place publique et ses rues avoisinantes accompagné d'une réorganisation de la mobilité et de la circulation.

- Le troisième : une restructuration, suite à la fermeture de hauts-fourneaux et à la crise de l'emploi, de la vallée de la Meuse.

Le premier : la Vallée de la Héronnière – Bruxelles (Watermael)

Le maillage vert et bleu de Bruxelles, dont le début date des années '60, continue à se mettre en place systématiquement.

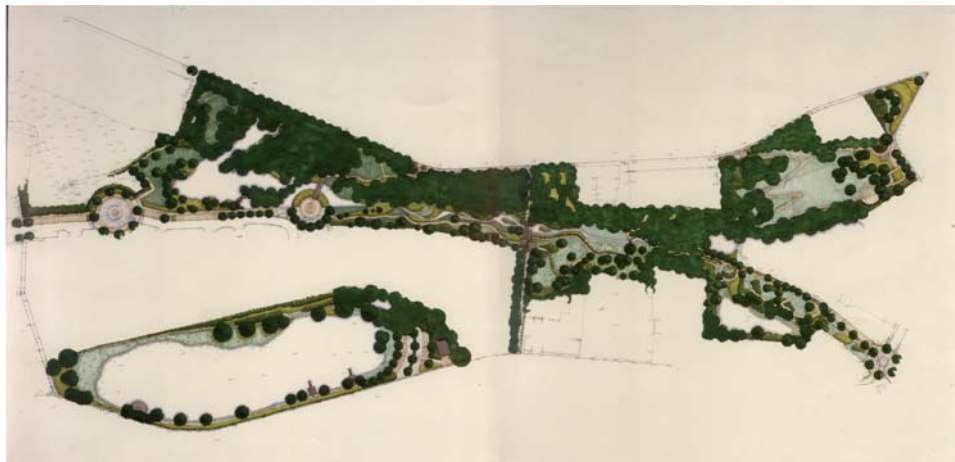
Il s'agit d'un déchet planologique, d'un tronçon de voirie de pénétration non exécuté et dont les travaux se sont arrêtés après la mise en place et la construction d'un égout-collecteur en lieu et place de la rivière.

La mission consistait à mettre en place une promenade passive et quelques coins de repos. L'étude du paysage nous a permis d'aller plus loin et de refaire jaillir l'eau et la vie aquatique après une analyse hydrologique de la zone à traiter et de ses abords.

Un égout-collecteur, remplaçant la rivière, conduit les eaux de ville à la station d'épuration après avoir reçu les eaux grises du quartier. La solution proposée et acceptée par les autorités consistait à mettre en place une rivière « suspendue » et à faire revivre la mémoire des biotopes aquatiques. A cette fin, la solution d'une rivière, d'aspect naturel placée au-dessus de l'égout-collecteur a été retenue, située à 2,50 m au-dessus du niveau d'origine. Il a fallu gérer les eaux de ruissellement, récupérer le maximum de bonnes eaux et en profiter pour alimenter avec les eaux de la rivière reconstituée l'étang des Pêcheries Royales en très mauvais état biologique, situé à son ancien niveau soit 2,50 m plus bas.

L'aspect naturel, le respect pour la vie au travers de la végétation spontanée – support pour la faune – étaient la base du projet.

Photo B et C





Grenouilles, libellules, faune et flore aquatiques sont très vite venu coloniser les lieux qui, avec ses 2 km de rives, offrent spectacle et étude de la nature aux nombreux promeneurs et élèves des écoles voisines.

Cette réalisation a obtenu le prix des « Règles d'Or de l'Urbanisme » en 2001.

Le deuxième : la place Lehon et les rues avoisinantes – Bruxelles (Schaerbeek)

La place Lehon et ses abords était un lieu délaissé au comportement négatif, résultant d'un paysage urbain en décrépitude. L'usage de la place tendait à se limiter aux seuls adolescents du quartier et à la petite délinquance (de nuit).

L'étude, basé sur le respect et l'amélioration de la scénographie de l'axe majeur, de l'axe latéral et des rues y menant nous a permis de développer et d'équiper la clairière urbaine représentée par la place Lehon, de diminuer l'impact de la circulation et d'augmenter la relation verdure/sol, de réaménager le parvis de l'église Saint-Servais et de le considérer comme début/fin de parcours fonctionnel et visuel de l'avenue principale.

La plantation de nombreux arbres supportant le climat urbain intervient dans la signalisation des lieux et carrefours ainsi que dans la mise en scène des lieux. La place est bordée de jardinets délimités par des haies à feuillage persistant. Ces jardinets provoquent une zone tampon entre les façades des habitations et la place polyvalente. Ils ont chacun une fonction et un équipement distincts (bancs, jeux d'enfants, etc...).

L'ensemble de la place, traitée en clairière, garde sa potentialité multi-usage. Des pavés de couleurs marquent les emplacements des étals du marché. Le parvis de l'église prépare scénographiquement la liaison vers l'avenue d'en face. Deux rangées de luminaires lient l'ensemble de l'intervention et favorisent les déplacements lents.

Pour mettre en scène les fins de perspectives, pour structurer l'espace, pour annoncer la zone du marché, l'espace Lehon est flanqué de six pavillons ouverts de

tous côtés, mais sous toiture. Ils s'inscrivent dans la scénographie de l'axe majeur mais donnent en même temps

- la mémoire et le signal du marché
- la possibilité de rassemblement à l'abri des intempéries
- un abri aux utilisateurs des transports en commun (arrêt).

Le parcours le long de l'église est complété par des spots encastrés mettant en valeur les grilles des jardins. La place Lehon est éclairée en son centre par des projecteurs posés sur mâts. Les différents projecteurs sont réglés pour donner deux intensités d'éclairage différentes : en fin de journée, une intensité maximale pour favoriser les activités; de nuit, une intensité plus faible mais suffisante à la sécurité.

Photos D et E



Dès avant l'achèvement des travaux, le but était atteint : tous les habitants, quel que soit leur âge, se sont réappropriés la place.

Le bureau d'études s'est impliqué fortement dans les relations avec les habitants, avec les différents services de la Commune, les différents concessionnaires et les autorités régionales.

Ces 20 dernières années, nous nous sommes préoccupé des structures du paysage avant même de dessiner des lotissements, plans d'urbanisme, plans de structure ou plans de mobilité.

Avant d'agir au niveau du projet, nous avons étudié par exemple l'organisation des paysages de la banlieue de la ville de Tournai avant d'y injecter les lieux de travail, le paysage rural de la vallée de la Pede (rivières qui inspira le peintre Breugel l'Ancien) avant d'y injecter les lieux de récréation et de loisirs, ainsi que ceux de la vallée du Maelbeek, qui donna naissance au Parc Roi Baudouin.

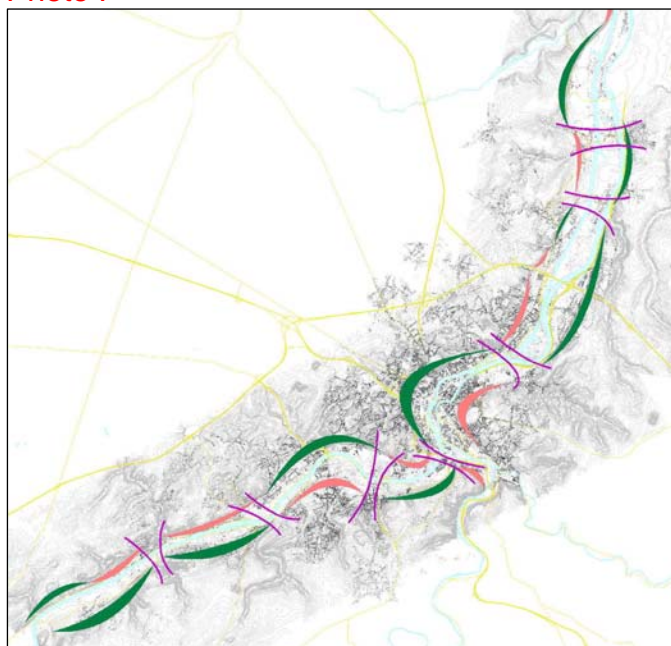
La troisième : une restauration : approche de macroplanologie économique basée sur les caractères et les potentialités des paysages - Liège

Une expérience intéressante sur le plan de la réorganisation d'une région est celle qui concerne l'étude du paysage de la vallée de la Meuse avant l'implantation de nouvelles structures.

Sur quelques 25.000 hectares en amont et en aval de la ville de Liège, il s'avérait nécessaire de réorganiser la région suite au déclin des industries métallurgiques, des charbonnages avec comme résultat la hausse du chômage.

Cette région s'est fortement construite sans interruption depuis la révolution industrielle. Usines, terrils et constructions de toutes sortes se sont implantés le long des rives de la Meuse, au point que les transversalités naturelles, écologiques et éthologiques se sont effacées, y compris aux embouchures des rivières. Dans des paysages défaits et fermés, la lecture des lieux était devenue impossible. La recherche des valeurs et des potentialités du paysage ont précédé les propositions d'implantation de nouvelles zones d'activités.

Photo F



Un programme d'occupation des sols ne sort ses effets qu'après une étude préliminaire et globale du paysage dont les résultats détermineront les macro-structures des nouveaux paysages.

Notre leitmotiv : *Un lieu défait est un paysage qui se cherche.*